

Lancement de l'European Disability Card en Belgique

La carte en 10 questions

J'ai une carte de parking ; est-ce que je dois par ailleurs demander une carte EDC ?

- Toute personne qui est reconnue ou qui bénéficie d'une aide auprès d'une des 5 institutions belges chargées de mener la politique en matière d'intégration des personnes en situation de handicap (le SPF Sécurité sociale, l'AViQ, PHARE, la VAPH ou le DSL) peut demander la carte.
- Si une personne a par exemple une carte de parking et qu'elle souhaite avoir une carte EDC, elle peut donc en faire la demande auprès de la Direction générale Personnes handicapées du Service public fédéral Sécurité sociale.

Une fois la carte demandée, combien de temps faut-il avant de la recevoir ?

- Après la demande, il faut compter environ quatre semaines pour obtenir la carte dans sa boîte aux lettres.

Combien de temps mon European Disability Card est-elle valable? Que faire si elle n'est plus valable ?

- L'European Disability Card est personnelle (elle dispose notamment d'une photo, des noms, prénoms et date de naissance de la personne) et a une durée de validité de 5 ans.
- A la fin de la période de validité, il est nécessaire de faire une nouvelle demande auprès d'une des 5 institutions où la personne est reconnue.

J'ai perdu ma carte, que dois-je faire ?

- Si une personne perd sa carte, elle peut faire une nouvelle demande auprès d'une des 5 institutions où elle est reconnue.

Comment puis-je savoir si ma carte sera acceptée dans un club de sport, dans un cinéma, ... ?

- L'European Disability Card peut être utilisée dans les domaines de la culture, du sport et des loisirs (par exemple les cinémas, théâtres, musées, parcs d'attraction...).
- Il est recommandé de consulter le site internet, les publicités, les flyers, etc. du lieu concerné ou de contacter l'organisateur pour savoir si la carte est acceptée et connaître les avantages proposés aux personnes qui bénéficient de la carte.
- Un label (sticker) est octroyé aux prestataires de services partenaires du projet pour qu'ils montrent qu'ils acceptent la carte.
- Sur le site internet de la carte, une liste indicative et non-exhaustive de près d'une centaine de partenaires est également disponible.

Le parc d'attractions dans lequel je me suis rendu ne connaît pas la carte, que faire ?

- Il est conseillé de demander si le prestataire octroie de manière générale certains avantages aux personnes en situation de handicap.
- Il est possible de l'informer que comme prestataire de service dans le milieu de la culture, du sport et des loisirs, il peut s'engager à accepter la carte et à accorder l'un ou l'autre avantage aux personnes en situation de handicap sur base de la simple présentation de la carte.
- Les prestataires de services peuvent [s'inscrire comme partenaire via le site internet](#)
- Pour plus d'information sur la carte, les prestataires de services peuvent:
 - [consulter le site internet](#)
 - demander des renseignements et poser des questions via l'adresse EUdisabilitycard@minsoc.fed.be ([lien pour l'envoi e-mail](#))

Est-ce que cette carte me permet d'avoir un ticket de train, de bus, d'avion, ... à tarif réduit lorsque le transporteur prévoit une réduction ?

- En Belgique, l'European Disability Card est pour l'instant valable uniquement pour la culture, le sport et les loisirs.
- Il n'y a donc en principe pas d'avantages prévus dans d'autres domaines, comme par exemple les transports.

Ma fille de 3 ans est reconnue handicapée. Elle est en garde alternée. Peut-elle demander 2 cartes (une qui reste chez le papa, l'autre chez la maman)

- La carte est personnelle et un seul exemplaire est délivré par personne.

J'habite à Paris et suis reconnu Personne Handicapée par la France. Je visite souvent la Belgique. Puis-je demander une carte ?

- Non. Seules les personnes qui sont reconnues ou qui bénéficient d'une aide auprès d'une des 5 institutions belges chargées de mener la politique en matière d'intégration des personnes en situation de handicap peuvent demander la carte en Belgique. Et le France n'étant pas actuellement partenaire du projet, il n'est pas possible de la demander à un organisme français.

Je voyage en France ou Allemagne, est-ce que je peux utiliser l'European Disability Card ?

- Non. Huit Etats membres de l'Union européenne participent (pour le moment) au projet de développement de cette carte : la Belgique, Chypre, l'Estonie, la Finlande, l'Italie, Malte, la Slovaquie et la Roumanie.

- Dans les autres Etats membres de l'UE, tels que la France, les Pays-Bas, le Luxembourg ou l'Allemagne, l'European Disability Card n'est pas (encore) valable.